Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260212-202602003-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 05/02/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 18

L'an deux mille vingt-six, le douze février à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Jean-Pierre BERTINET, Marie-Odile DAYOT, Michel RENOU, Adjoints,

Mathilde BETTON, Franck LERAY conseillers délégués

François POIRIER, Valérie GAUDION, Alexandra GOUSSET, Fabien FOUCHER, Marie-Noëlle RENAULT, Daniel DAYOT, Gérard CHESNAIS, Jocelyne JEULAND, Laurence LOISON, Cécile KERNIVINEN, Conseillers Municipaux

Absente excusée : Aurélie SOUILLARD

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
Christophe OGIER à Cécile KERNIVINEN
Joseph JEULAND à Jean-Pierre BERTINET

Secrétaire de séance : Valérie GAUDION

Délibération 2026.02.003

Finances - Photocopies attribuées aux associations communales pour l'année 2026

Madame Marie-Odile DAYOT, adjointe au Maire, expose :

La commission des finances qui s'est réunie le 26 janvier 2026 a étudié le nombre de photocopies attribuées aux associations pour 2026.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260212-202602003-DE

Associations	Nombre de photocopies (N&B)		
	2025	Suppléments	2026
Theatre	350		350
Capucine	250		250
CSF	250		250
Sapeurs Pompiers	125		125
Anciens Combattants	160		160
Danse	560		560
Club Amitie et Loisirs	500		500
Art plastique	120		120
Fait Mains	800		800
Gym	200		200
Volley	150		150
Foot (2 cartes)	215		215
Peche	225		225
A.C.C.A	190		190
Palets	150		150
Envol (Publique)	500		500
Apel (Privée)	250		250
Les Classes	125		125
Les Ptites Raquettes	200		200
Aero Pavi	75		75
Com'etes	125		125
Ouvrez les guillemets	125		125
Cop'Pink	125		125

Les cartes seront valables du 1er mars 2026 à fin février 2027.

Délibéré :
Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :
Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Thierry PIGEON

MAIRIE de LOUVIGNÉ-de-BAIS R.F. (Ille-et-Vilaine)